

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018

Délibération
n° 2018.12.453

**Appel à Projets
"Innovation &
Entrepreneuriat" :
attribution des
subventions aux
lauréats**

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Denis DUROCHER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.12.453**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**APPEL A PROJETS "INNOVATION & ENTREPRENEURIAT" : ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS AUX LAUREATS**

Dans le cadre de ses priorités et de son schéma territorial de développement économique, de l'innovation et de la recherche, GrandAngoulême a décidé de renforcer ses politiques d'intervention et d'animation afin de :

- Soutenir l'innovation et les transferts de technologies pour accompagner la mutation des entreprises,
- Favoriser la création d'entreprises par une facilitation des parcours et des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat,
- Renforcer une offre d'enseignement supérieur et de recherche au regard des compétences économiques présentes,
- Accompagner l'économie de proximité (artisanat, commerce) et l'émergence de nouvelles filières d'activités socialement responsables dont l'Economie Sociale et Solidaire, l'Economie Circulaire, l'Alimentation et l'Agriculture.

Dans ce contexte, l'appel à projets « Innovation et Entrepreneuriat » approuvé par la délibération n°2018.06.256 s'est déroulé du 15 juin au 28 septembre 2018. Son objectif vise à détecter et à soutenir les projets d'innovation sous toutes leurs formes (produit, services, marketing, procédé, organisationnelle, sociale, environnementale, etc...). L'appel à projets était structuré en 3 catégories s'articulant avec le parcours de l'entrepreneur :

- Antécréation / incubation
- Création
- Coopérer pour se développer.

Par ailleurs et en cohérence avec les priorités de l'agglomération, une bonification financière pouvait être accordée aux projets lauréats répondant aux critères de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie circulaire. Ainsi, la dotation financière totale allouée à cet appel à projets était de 115 000 € (dont 15 000 € de bonifications).

Pour cette édition 2018 de l'appel à projets « Innovation & Entrepreneuriat », 31 projets ont été présentés, témoignant de l'intérêt d'un tel dispositif de soutien à l'innovation.

Après audition des candidatures par le jury (membres : GrandAngoulême, Technopole Eurekatech, région Nouvelle Aquitaine, BPI France, ADI Nouvelle Aquitaine, CCI Charente, Chambre de Métiers, Réseau des Professionnels du Numérique-SPN, CRESS, Magelis..), 13 projets ont été retenus et sont proposés comme lauréats de l'appel à projets « Innovation & Entrepreneuriat » 2018.

Une dotation d'un montant allant de 2 000 € à 25 000 € par projet suivant la catégorie est apportée afin de leur permettre d'être accompagnés dans la réalisation de leur projet. Cet accompagnement se place de la validation commerciale du projet en passant par la réalisation d'un prototype jusqu'à un soutien à la commercialisation.

Concernant le soutien aux personnes physiques dans la catégorie antécréation, la dotation sera prise en charge par l'association Technopôle Eurekatech.

Considérant les éléments précédents, les lauréats de l'appel à projets «Innovation et Entrepreneuriat » sont les suivants :

Catégorie	Lauréat	Projet	Dotation	Bonification
Antécréation	JARD'E-MOTION (Angoulême)	Réemploi de matériel de jardinage par le remplacement d'un moteur thermique par un kit électrique	2 000	3 000
	RAINBOW EDITIONS (Gond-Pontouvre)	Création de livres sonores pour enfants à énergie verte	2 000	
	CHARLY ROGER (Magnac/Touvre)	Création de montres à partir de skateboards recyclés	2 000	3 000
	PIERRE BAILET (Angoulême)	Construction de maisons dômes éco-innovantes	2 000	
	ROBUSTA & CHAMPIGNONS (Magnac/Touvre)	Récupération de marc de café auprès de professionnels de la restauration afin de l'utiliser comme substrat dans la culture de champignons	0	3 000
Création	MRBOT (Saint-Michel)	Agence de création et développement d'agents conversationnels	5 000	
	EVENEMENT E-SPORT France (Gond-Pontouvre)	Production d'évènements "clés en main" sur PC et écran géant	5 000	
	INDIE UP (Saint-Michel)	Plateforme d'accompagnement à destination des artistes indépendants et des professionnels de l'image et du son	5 000	
	LE POTAGER D'A COTE (Ruelle/Touvre)	Plateforme pour l'achat et la vente de fruits et de légumes locaux et de saison	5 000	3 000
	PRECONEO (Saint-Michel)	développement d'une plateforme en ligne de Business Intelligence agile produisant des résultats simplement et rapidement à destination des PME	5 000	
	ANGELS SHARE (Angoulême)	Développement et commercialisation d'un système de récupération de la part des anges	5 000	
	ASSOCIATION ENVIE CHARENTE (L'Isle d'Espagnac)	Collecte en vue du réemploi d'appareils électroménager rénové et garanti	0	3 000
Coopérer	Novo3D (Angoulême)	Catalogue de visites virtuelles dans le temps (Angeac à l'époque jurassique et Angoulême à l'époque médiévale)	25 000	
	Lux Lingua (Saint-Michel)	STARS for Sipirits : filtres en réalité augmentée sur les réseaux sociaux avec expériences dédiées à l'univers des alcools	20 000	
	2iL - Imag'In Learning (Saint-Michel)	OpiManager : jumeau digital d'entreprise pour une application HQSE sur le volet « accueil sécurité des nouveaux arrivants »	17 000	
		Total	100 000	15 000

Par ailleurs, deux dossiers ont été retenus pour bénéficier d'un soutien exceptionnel au titre de l'Economie Sociale et Solidaire :

- Envie Charente en qualité de projet d'économie circulaire remarquable et de la création d'emploi : 3 000 €
- « Robusta & Champignons » afin d'encourager la mise en place d'une solution d'économie circulaire en direction du secteur de la restauration : 3 000 €

Une convention définissant les modalités de versement de l'aide sera établie entre GrandAngoulême et chaque lauréat.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 5 décembre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement des subventions attribuées ci-dessus aux lauréats de l'appel à projets «Innovation et Entrepreneuriat » - Edition 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions et avenants à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 décembre 2018	<u>Affiché le :</u> 14 décembre 2018